

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN WALLONIE

Photographie statistique

CAHIER

2

Le genre et l'emploi du temps en Wallonie

COLOPHON

Co-directrices de publication:

Síle O'Dorchai (Directrice scientifique – Direction « Recherche et Evaluation », IWEPS)

Rébécca Cardelli (Responsable de projet – Direction « Recherche et Evaluation », IWEPS)

Auteure: Síle O'Dorchai

Nous tenons également à remercier très sincèrement Theun Pieter van Tienoven (Université de Nouvelle-Galles du Sud, Sydney, Australie et Vrije Universiteit Brussel, Research Group TOR) pour son aide dans la réalisation de cette publication

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve,2 5001 BELGRADE - NAMUR

Tel: 081 46 84 11

Fax: 081 46 84 12

https://www.iweps.be

info@iweps.be

Éditeur responsable : **Sébastien Brunet**

(Administrateur général, IWEPS)

Mise en page: **Deligraph** (http://deligraph.com)

Aurélie Hendrickx

(Chargée de communication, IWEPS)



ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN WALLONIE

Photographie statistique

CAHIER

2

Le genre et l'emploi du temps en Wallonie

TABLE DES MATIÈRES

1. EMPLOI DU TEMPS DIFFÉRENCIÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

4

4. ORGANISATION DES TEMPS SOCIAUX

27

- 4.1. L'effet du type de ménage
- **4.2.** L'effet conjoint de la situation professionnelle et de l'âge des enfants

2. SITUATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI DU TEMPS

8

5. CONCLUSION

32

- **2.1.** Les couples versus les familles monoparentales
- 2.2. La présence d'enfants
- **2.3.** L'effet conjoint de l'âge et du nombre d'enfants

3. DURÉE CONSACRÉE AUX DIFFÉRENTES ACTIVITÉS HORS TRAVAIL

23

BIBLIOGAPHIE

33

- 3.1. L'effet de l'âge
- 3.2. L'effet du type de ménage
- **3.3.** L'effet de la situation professionnelle
- **3.4.** L'effet de l'âge du plus jeune enfant dans le ménage

Ce 16 août 2017, nous lisions dans la presse : « Au début des années 2000, plus de neuf congés parentaux sur dix étaient pris par des femmes. Celles-ci restent majoritaires aujourd'hui, mais la part des hommes est désormais d'environ 30 %. L'évolution est d'autant plus marquante que le nombre de bénéficiaires de la mesure ne cesse d'augmenter. » (Le Soir, 16 août 2017). Est-ce que ces chiffres pointent une évolution vers une meilleure répartition des rôles dans les familles ? Les résultats des enquêtes sur l'emploi temps ne le confirment malheureusement pas.

L'analyse de l'emploi du temps des femmes et des hommes révèle des contrastes importants. Ainsi, à travers des données d'enquête collectées en 1999, 2005 et 2013 pour la Belgique et ses trois régions, il se confirme que les hommes passent moins de temps à des tâches ménagères et familiales que les femmes. En Wallonie, la part du temps que les hommes consacrent pendant une semaine moyenne à ces tâches s'élève à 8% en 2013 alors que cette part est de 13% pour les femmes. Ces différences s'expliquent par une part plus grande du travail rémunéré dans l'occupation des hommes (10% contre 6% pour les femmes en 2013) mais aussi des loisirs (20% contre 15% pour les femmes en 2013). Est-ce que la part des tâches ménagères prise en charge par les hommes a quand même évolué positivement dans le temps ? La réponse est négative puisqu'en 1999 ils consacraient encore 9% de leur temps à ce travail.

Ces différences entre les sexes dans la prise en charge du travail familial subsistent lorsqu'on se concentre sur les personnes travaillant à temps plein, femmes consacrant 20h (21h45) par semaine aux tâches ménagères, aux soins et à l'éducation des enfants, pour 14h39 pour les hommes. Le contraste est encore plus fort lorsque les femmes travaillent à temps partiel ou ne travaillent pas. Dans ce cas, elles consacrent deux fois plus de temps que les hommes aux tâches ménagères, aux soins et à l'éducation des enfants (environ 27-28 heures pour les femmes comparées aux 14h39 des hommes qui eux travaillent à temps plein).

situations sont perçues comme problématiques dans l'articulation entre vie privée et vie professionnelle : les femmes ressentent significativement plus de contraintes temporelles que les hommes. Les répondants à l'enquête sur l'emploi du temps sont également interrogés sur leurs perceptions des contraintes temporelles qu'ils subissent. Une analyse factorielle permet ensuite de résumer leurs réponses en un score unique de contraintes temporelles ressenties subjectives, variant entre 0 et 100. Plus ce score est élevé, plus les contraintes temporelles ressenties sont fortes. En 2013, en Wallonie, le score des femmes en couple s'élève à 49.8 comparé à 44.2 chez les hommes. Parmi les personnes isolées, l'écart est comparable même si les scores sont plus faibles, à 46.3 pour les femmes et à 40.2 pour les hommes (cf. section 4).

1. EMPLOI DU TEMPS DIFFÉRENCIÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

La question du temps, ou plutôt de la gestion du temps, est devenue cruciale non seulement sur un plan individuel, mais aussi sur un plan collectif. Les évolutions observées ces dernières années dans l'organisation du marché du travail et la structuration des ménages rendent de plus en plus complexe l'articulation entre les temps « sociaux ». Les problèmes de gestion de l'emploi du temps se répercutent dans de nombreux domaines qui touchent à la sphère privée, mais aussi à la sphère professionnelle. Il a donc paru utile d'analyser l'emploi du temps des femmes et des hommes en Wallonie; cette thématique se trouve intimement liée à celle de l'emploi (cf. cahier « Insertion des femmes et des hommes sur le marché du travail » sorti en juin 2017) et révèle des inégalités entre les femmes et les hommes. Nous appréhenderons l'emploi du temps des femmes et des hommes à partir de la notion de durée. Les données sont tirées de l'enquête sur l'emploi du temps1 (qui tente notamment de mesurer le temps consacré au travail, aux loisirs, aux soins et à l'éducation des enfants, à la vie sociale...). Nous nous intéresserons aussi, à partir de cette même enquête, aux contraintes temporelles ressenties par les femmes et les hommes.

Dans le tableau suivant, seule la variable relative au sexe du répondant a été retenue pour réaliser l'analyse. Les durées moyennes qui sont présentées dans le tableau sont valables pour un groupe hétérogène de répondants âgés de 12 ans et plus qui présentent différents niveaux d'éducation, différentes situations professionnelles, différentes compositions de ménage... Ceci explique les résultats parfois surprenants en ce qui concerne la durée consacrée à certaines activités telles que l'emploi ou encore les tâches ménagères dans la mesure où il s'agit ici de durées moyennes pour l'ensemble de l'échantillon. Des analyses plus détaillées de l'emploi du temps des femmes et des hommes selon la situation en emploi, l'âge ou encore la composition du ménage sont présentées dans les tableaux ultérieurs. Les hommes comme les femmes passent un peu plus d'un tiers de leur temps à dormir et à se reposer. En 2013, les femmes dorment en moyenne 1h44 de plus que les hommes par semaine (un peu moins de 64 heures comparé à un peu plus de 62 heures pour les hommes) alors qu'en 2005 elles dormaient 3 heures de plus que les hommes (65 heures comparé à 62 heures).

¹ L'enquête sur l'emploi du temps est le résultat d'une collaboration entre le groupe de recherche TOR de la Vrije Universiteit Brussel et la Direction générale Statistique. Les résultats présentés dans ce chapitre s'appuient sur les données wallonnes des trois dernières enquêtes réalisées au niveau national en 1999, 2005 et 2013 sur des échantillons de 8 382 (dont 5347 pour la Wallonie), 6 400 (dont 4087 pour la Wallonie) et 5 559 (dont 3481 pour la Wallonie) individus âgés de 12 ans et plus respectivement (en 2013, les personnes ont été interrogées à partir de 10 ans). L'enquête sur l'emploi du temps permet d'obtenir une estimation de la durée moyenne consacrée par la population à une série d'activités sur une période d'observation d'une semaine. En ce qui concerne le choix de ces activités, les répondants pouvaient sélectionner dans un journal mis à leur disposition par l'équipe de recherche, dans une liste importante d'activités, la description de celle qui correspondait le mieux à leur situation avant d'estimer ensuite le temps qu'ils consacraient à celle-ci. Pour plus d'informations sur les données et la méthodologie de l'enquête, voir Glorieux, Ignace et Theun Pieter van Tienoven (2016) *Genre et emploi du temps – (Non-)évolution des stéréotypes de genre 1999, 2005 et 2013*. Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 120p.

Tableau 1.1.a Emploi du temps moyen des hommes et des femmes (12 ans et plus) dans dix rubriques principales (durée par répondant et par semaine), en Wallonie, en 1999, 2005 et 2013

	Hommes			Femmes			
	1999	2005	2013	1999	2005	2013	
travail rémunéré	17:00	17:16	16:42	10:17	10:09	9:52	
tâches ménagères	14:31	14:19	13:41	24:25	23:02	22:38	
soins et éducation des enfants	1:06	1:10	1:46	2:54	2:59	3:39	
soins personnels	16:51	16:25	17:25	17:28	17:20	19:28	
sommeil et repos	62:58	62:02	62:10	64:49	65:02	63:54	
éducation	4:58	4:40	4:21	4:12	4:15	4:30	
contacts sociaux	10:22	10:04	9:47	10:51	10:22	10:06	
loisirs	30:28	31:52	33:01	24:42	26:13	25:25	
déplacements	9:47	10:02	8:40	8:21	8:28	7:57	
autres	0:00	0:09	0:27	0:00	0:11	0:30	

Tableau 1.1.b Emploi du temps moyen des hommes et des femmes dans dix rubriques principales (pourcentage moyen par semaine), en Wallonie, en 1999, 2005 et 2013

	Hommes			Femmes			
	1999	2005	2013	1999	2005	2013	
travail rémunéré	10	10	10	6	6	6	
tâches ménagères	9	9	8	15	14	13	
soins et éducation des enfants	1	1	1	2	2	2	
soins personnels	10	10	10	10	10	12	
sommeil et repos	37	37	37	39	39	38	
éducation	3	3	3	3	3	3	
contacts sociaux	6	6	6	6	6	6	
loisirs	18	19	20	15	16	15	
déplacements	6	6	5	5	5	5	
autres	0	0	0	0	0	0	
Total	100	100	100	100	100	100	

Note: Les dix groupes d'activités sont les suivants: 1. Travail rémunéré (travail sur le lieu de travail, à domicile, etc., pauses sur le lieu de travail, obligations liées au chômage et à la recherche d'emploi) 2. Tâches ménagères (ménage, petits boulots, courses, visite et utilisation de services) 3. Soins et éducation des enfants (soins des enfants, éducation) 4. Soins personnels (manger et boire, s'habiller et se laver, recevoir des soins professionnels) 5. Sommeil et repos (sommeil et repos, détente et farniente, sexe) 6. Enseignement et formation (scolarité, autres cours et formations, pauses, breaks et attentes à l'école) 7. Participation sociale (vie associative, contacts sociaux, soins et aide aux membres de la famille) 8. Loisirs (hobbies et jeux, sport, récréation, sorties, culture et divertissement, télé et vidéo, écoute musicale, lecture, nouveaux médias) 9. Déplacements (domicile-travail, domicile-école, pour les loisirs, pour le ménage, pour les enfants, déplacements familiaux, autres) 10. Autres (loisirs non spécifiés, temps indéterminé)

Source : Glorieux, Ignace et Theun Pieter van Tienoven (2016) *Genre et emploi du temps – (Non-)évolution des stéréotypes de genre 1999*, 2005 et 2013. Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 120p.

L'évolution du temps consacré aux sommeil et repos a été différente pour les femmes et les hommes en Wallonie : le temps de sommeil et de repos des hommes a diminué d'environ une heure entre 1999 et 2005 pour se stabiliser ensuite tandis que pour les femmes la diminution du temps de sommeil et de repos intervient plus tard, entre 2005 et 2013.

Les loisirs constituent, pour les hommes, la seconde activité principale (33h01). Les hommes consacrent en moyenne sur une semaine 20% de leur temps total aux loisirs. Viennent ensuite les soins personnels et le travail rémunéré en troisième et quatrième place, avec respectivement 17h25 et 16h42 par semaine (ou 10% de leur temps total consacré à chacune de ces activités). Le temps consacré au travail rémunéré parait très faible. Toutefois, en limitant l'échantillon aux hommes occupés de 25 à 39 ans, ce temps augmente à 31h20 en moyenne par semaine de 5 jours ouvrables.

En ce qui concerne la gestion du temps des femmes, les deuxième et troisième places (après la catégorie « sommeil et repos » qui apparaît en premier comme chez les hommes) sont occupées par les loisirs et les tâches ménagères, les premiers occupant 15% du temps total des femmes par semaine (soit 25h25 en 2013) et les dernières 13% (soit 22h38 en 2013) alors que le travail rémunéré des femmes n'occupe que 6% de leur temps total (soit 9h52).

Les résultats relatifs au temps consacré aux tâches ménagères montrent que la répartition des tâches à l'intérieur du ménage reste, en moyenne, très sexuée. Placée en troisième position chez les femmes (après le sommeil et les loisirs), les tâches ménagères arrivent seulement en cinquième place chez les hommes, après leurs sommeil, loisirs, soins personnels et travail rémunéré.

Notons enfin que, sur l'ensemble de la semaine, le temps consacré aux déplacements est relativement faible pour les femmes et les hommes, les hommes y consacrent 43 minutes de plus que les femmes pendant une semaine moyenne.

Selon les résultats du tableau 1.2. dans la population wallonne en 2013, les femmes consacrent en moyenne 22h38 par semaine aux tâches ménagères, contre 13h41 pour les hommes. Les femmes passent également au moins deux fois plus de temps aux soins et à l'éducation des enfants (3h39) que les hommes (1h46). Alors que, depuis 1999, le temps consacré aux tâches ménagères diminue, celui dédié aux enfants augmente et ce constat est valable pour les femmes comme pour les hommes. Nous vérifierons, dans le tableau 1.3, si la situation en emploi peut expliquer les écarts importants observés entre les femmes et les hommes dans l'exercice des activités domestiques et de soins.

Tableau 1.2. Temps consacré au travail rémunéré, aux tâches ménagères et aux soins et à l'éducation des enfants par semaine, Wallonie, 2013

	travail rémunéré	tâches ménagères	soins et éducation des enfants	total
hommes	16:42	13:41	1:46	32:09
femmes	9:52	22:38	3:39	36:09

Source: Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie

Quand nous envisageons la charge de travail totale², c'est-à-dire le temps consacré sur une semaine à la fois au travail rémunéré, aux tâches ménagères et aux soins et à l'éducation des enfants, nous constatons qu'en Wallonie, en moyenne, la charge de travail d'une femme dépasse de 4 heures celle d'un homme. La composition de cette charge de travail est très différente pour les femmes et les hommes.

Par semaine, les hommes prestent en moyenne presque 7 heures de travail rémunéré en plus que les femmes tandis que ces dernières consacrent au total 11 heures de plus aux tâches ménagères et aux soins et à l'éducation des enfants (26h17 pour les femmes contre 15h27 pour les hommes).

² Le temps consacré aux déplacements pour les enfants n'est pas intégré dans le temps consacré à l'éducation et aux soins des enfants. Nous avons, en effet, choisi de compter ce temps dans les déplacements.

2. SITUATION PROFESSIONNELLE

ET EMPLOI DU TEMPS

Si l'on s'intéresse, en particulier, à la situation professionnelle des femmes et des hommes, on observe, comme l'illustre le tableau suivant, qu'à situation égale, de nouvelles différences apparaissent dans l'emploi du temps des femmes et des hommes.

On constate que pour les hommes, la situation professionnelle semble avoir une influence sur le temps consacré au travail familial (c'est-à-dire la somme des heures consacrées aux tâches ménagères et aux soins et à l'éducation des enfants). Lorsqu'ils sont à temps partiel ils consacrent plus de temps au travail familial que lorsqu'ils sont à temps plein : les hommes travaillant à temps partiel consacrent 17h46 par semaine au travail familial contre 14h39 pour les hommes à temps plein. Lorsqu'ils ne travaillent pas, le temps du travail familial diminue à 16h03 par semaine. La différence entre les hommes les plus investis et les moins investis dans le travail professionnel ne s'élève donc qu'à 1h24 par semaine.

Ce qui est important à noter c'est que les femmes en font toujours plus quel que soit leur statut d'activité. Lorsqu'elles travaillent à temps plein elles consacrent 21h45 aux tâches ménagères et familiales et ce temps augmente à 28h13 quand elles sont à temps partiel et à 27h03 quand elles n'ont pas de travail rémunéré. On observe donc une différence de plus de 5 heures entre les femmes les plus investies et les moins investies dans le travail professionnel. Ces données illustrent aussi les effets pervers du temps partiel, pénalisant les femmes de nombreuses manières et creusant l'écart avec les hommes dans la sphère professionnelle : rémunérations moindres engendrant une précarité financière avec des effets à long terme, notamment après la pension, faibles possibilités de promotion et de formation, horaires de travail souvent décalés, variables et atypiques, peu de sécurité d'emploi, etc.

Tableau 1.3. Temps consacré au travail rémunéré, aux tâches ménagères et à l'éducation et aux soins des enfants par semaine, selon la situation professionnelle, en Wallonie. en 2013

	emploi	tâches ménagères et familiales	soins et éducation des enfants	total
hommes travaillant à temps plein	32:52	12:17	2:22	47:31
femmes travaillant à temps plein	28:40	18:15	3:30	50:25
hommes travaillant à temps partiel	25:17	15:52	1:54	43:03
femmes travaillant à temps partiel	21:34	22:15	5:58	49:47
hommes sans emploi	2:30	14:46	1:17	18:33
femmes sans emploi	0:56	23:59	3:04	27:59

Source: Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie

Note : Il peut paraître étrange que les femmes et hommes sans emploi consacrent tout de même du temps à l'emploi. Cela s'explique par le fait que la catégorie « emploi » englobe aussi le temps consacré à la recherche d'un emploi. Les personnes sans emploi sont soit inactives soit au chômage. Le temps qu'elles consacrent à l'emploi correspond au temps de recherche d'un emploi des chômeurs.

En outre, malgré l'idée répandue que le temps partiel est une avancée pour les femmes lorsqu'il est « choisi », cette notion de « temps partiel choisi » doit être interprétée avec précaution : beaucoup de travailleuses à temps partiel souhaitent travailler plus mais sont contraintes par leurs multiples rôles de réduire leur temps de travail rémunéré. Et comme l'illustrent nos résultats, en réduisant leur temps de travail, elles se retrouvent avec une charge de travail familial plus importante encore que lorsqu'elles ne travaillent pas du tout. Le temps partiel comme formule idéale pour les femmes exploite ainsi une conception traditionnelle de la femme, la renvoyant à des responsabilités et des besognes familiales. Le temps partiel permet aux inégalités de s'incruster au sein du couple, et l'idée que les femmes sont faites pour la famille prend encore plus de poids. C'est ainsi que la charge de travail totale des femmes, la somme du temps consacré au travail rémunéré et au travail familial, est équivalente, qu'elles travaillent à temps plein (50h25) ou à temps partiel (49h47). Pour les hommes, par contre, la réduction de leurs heures de travail rémunéré en passant d'un temps plein à un temps partiel se reflète dans leur charge de travail totale : elle s'élève à 47h31 pour les hommes à temps plein et à 43h03 pour les hommes à temps partiel.

En somme, le travail domestique et l'éducation des enfants continuent à être majoritairement pris en charge par les femmes même lorsque ces dernières exercent une activité à temps plein. Malgré une insertion sur le marché du travail, l'emploi du temps des femmes, en dehors du travail, reste essentiellement tourné vers les tâches ménagères et familiales. Au vu des résultats qui sont présentés ci-dessus, il ressort que l'analyse de la situation des femmes sur le marché du travail (cf. cahier « Insertion des femmes et des hommes sur le marché du travail » sorti en juin 2017) ne peut faire l'impasse sur le rôle des femmes à l'intérieur de la sphère familiale.

2.1. Les couples versus les familles monoparentales

Mais l'inégalité de genre qui caractérise l'emploi du temps est aussi le résultat de négociations au sein des couples. Ces négociations sont dominées par les rapports de force entre les partenaires qui à leur tour sont fortement déterminés par la situation professionnelle et les revenus des partenaires. Examinons donc de plus près les différences de genre dans l'emploi du temps des Wallons vivant en couple. Le tableau 1.4 présente cinq combinaisons différentes : l'homme est à temps plein et il vit avec une femme qui soit est à temps plein aussi (1), soit travaille à temps partiel (2) ou n'a pas d'emploi (3) ou bien l'homme est sans travail et vit avec une femme qui soit travaille (4) soit ne travaille pas non plus (5). Comme ci-dessus, on constate que tant que l'homme est à temps plein, c'est à la femme d'assumer la majeure partie des tâches familiales. En situation d'inactivité, les hommes augmentent leur temps de travail familial mais les femmes en font toujours plus, même dans les couples où la femme travaille et l'homme pas. En effet, les hommes travaillant à temps plein consacrent 15h39 par semaine au travail familial si leur partenaire travaille également à temps plein (elle consacre 24h16 au travail familial dans ce cas), 16h51 quand la femme est à temps partiel (comparé à 30h35 pour elle) mais seulement 13h13 quand la femme ne travaille pas à l'extérieur (et elle 40h12). Ces investissements sont aussi à comparer avec le temps que les hommes sans travail consacrent au travail familial, à savoir 23h01 lorsque la femme travaille à l'extérieur (et elle 28h34) et 20h04 lorsque les deux partenaires sont sans travail (et elle 32h36). La conclusion principale est donc que la répartition du travail familial est très inégalitaire dans toutes les configurations de couple, même quand la femme travaille et l'homme pas.

Ces mêmes constats peuvent être faits à partir de la Figure 1.1. qui exprime la part des trois activités dans le total du temps qui y est consacré sur une semaine moyenne (5 jours de semaine et 2 jours de weekend). La prudence est toutefois de mise dans l'analyse de cette figure. Par exemple, on aurait l'impression que le dernier cas de figure où les deux partenaires du couple se retrouvent sans travail est le plus égalitaire mais rien de tel puisque les hommes consacrent 12h32 de moins que les femmes au travail familial (tâches ménagères plus soins et éducation des enfants). Les parts du temps que consacrent hommes et femmes sont presque identiques mais d'un contingent d'heures qui est fort différent entre les sexes. Le temps libéré pour les hommes du fait de leur non-emploi est consacré à leurs loisirs tandis que pour les femmes c'est le travail non rémunéré qui se substitue au travail rémunéré.

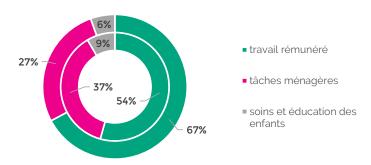
Tableau 1.4. Composition de la charge de travail de femmes et d'hommes vivant en couple, selon la situation professionnelle des deux partenaires, pendant une semaine moyenne (week-end compris) en 2013 en Wallonie (durée par répondant en hh:mm)

		semaine moyenne maine et 2 jours de	week-end)
	femmes	hommes	N
Homme et femme travaillant à temps	plein		
âge moyen	40,5	42,6	110
travail rémunéré	28:54	32:05	
tâches ménagères	19:47	13:03	
soins et éducation des enfants	4:29	2:36	
Total	53:10	47:44	
Homme à temps plein et femme à ten	nps partiel		
âge moyen	39,1	41,6	105
travail rémunéré	21:35	32:52	
tâches ménagères	22:37	13:01	
soins et éducation des enfants	7:58	3:50	
Total	52:10	49:43	
Homme à temps plein et femme sans	travail		
âge moyen	40,6	43,7	78
travail rémunéré	0:40	35:33	
tâches ménagères	31:26	11:05	
soins et éducation des enfants	8:46	2:08	
Total	40:52	48:46	
Homme sans travail et femme avec tr	avail		
âge moyen	45,9	49,5	46
travail rémunéré	19:50	7:10	
tâches ménagères	23:12	18:56	
soins et éducation des enfants	5:22	4:05	
Total	48:24	30:11	
Homme et femme sans travail			
âge moyen	63,1	65,7	136
travail rémunéré	0:19	0:21	
tâches ménagères	30:22	18:57	
soins et éducation des enfants	2:14	1:07	
Total	32:55	20:25	

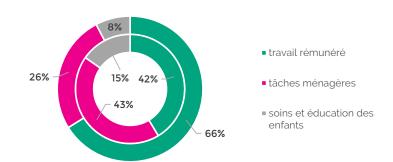
Source: Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie; calculs propres

Figure 1.1. Ventilation en pourcentage de la charge de travail, pendant une semaine moyenne (week-end compris), de femmes et d'hommes en couple âgés de 18 ans et plus selon la situation professionnelle des deux partenaires en 2013 en Wallonie (475 couples)

Homme et femme travaillant à temps plein



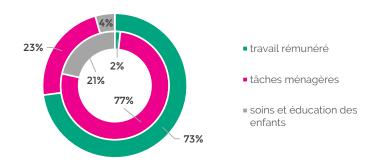
Homme à temps plein et femme à temps partiel



	femmes	hommes	total
travail rémunéré	28:54	32:05	60:59
tâches ménagères	19:47	13:03	32:50
soins et éducation des enfants	4:29	2:36	7:05
total	53:10	47:44	100:54

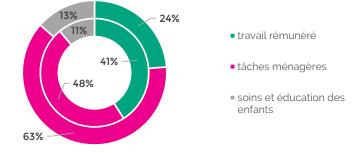
	femmes	hommes	total
travail rémunéré	21:35	32:52	54:27
tâches ménagères	22:37	13:01	35:38
soins et éducation des enfants	7:58	3:50	11:48
total	52:10	49:43	101:53

Homme à temps plein et femme sans travail



	femmes	hommes	total
travail rémunéré	0:40	35:33	36:13
tâches ménagères	31:26	11:05	42:31
soins et éducation des enfants	8:46	2:08	10:54
total	40:52	48:46	89:38

Homme sans travail et femme avec travail



	femmes	hommes	total
travail rémunéré	19:50	7:10	27:00
tâches ménagères	23:12	18:56	42:08
soins et éducation des enfants	5:22	4:05	9:27
total	48:24	30:11	78:35

Source: Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie; calculs propres

Note : Le cercle extérieur représente les hommes et le cercle intérieur, les femmes.

Homme et femme sans travail



	femmes	hommes	total
travail rémunéré	0:19	0:21	0:40
tâches ménagères	30:22	18:57	49:19
soins et éducation des enfants	2:14	1:07	3:21
total	32:55	20:25	53:20

Même si le couple reste la configuration familiale la plus courante, nous ne pouvons toutefois ignorer le nombre croissant de familles monoparentales. C'est pourquoi, malgré les nombres d'observations parfois fort réduits dans certaines catégories, nous avons refait l'analyse sur les familles monoparentales dans l'échantillon wallon de l'enquête sur l'emploi du temps de 2013. Les principaux constats faits pour les couples restent valables pour les familles monoparentales. Ainsi, la charge de travail totale des femmes reste systématiquement plus grande que celle des hommes et le travail familial reste une affaire de femmes, même lorsqu'elles travaillent à temps plein. Le travail à temps partiel ne facilite pas la combinaison travail-famille vu que la réduction de leurs heures de travail rémunéré est plus que compensée par une hausse du temps que les femmes consacrent au travail domestique.

Dans les familles monoparentales, le temps que la femme consacre au travail familial s'élève à 19h32 quand elle travaille à temps plein et à 28h07 quand elle est à temps partiel. Il reste que c'est lorsqu'elles n'ont pas d'activité professionnelle que les femmes y consacrent le plus de leur temps (42h08). Par rapport aux femmes en couples, et tout en insistant sur la faible fiabilité de nos résultats pour les familles monoparentales, il semblerait que lorsqu'elles travaillent, ce n'est pas tant le temps des tâches ménagères qui est ajusté par les mères seules que celui qu'elles peuvent consacrer aux soins et à l'éducation des enfants. Lorsqu'elles travaillent, ce dernier temps est sensiblement plus faible chez les mères isolées que chez les femmes en couple.

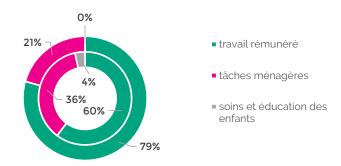
Tableau 1.5. Composition de la charge de travail de femmes et d'hommes en famille monoparentale, selon leur situation professionnelle, pendant une semaine moyenne (week-end compris) en 2013 en Wallonie (durée par répondant en hh:mm)

	(5 jours d	semaine moyenne (5 jours de semaine et 2 jours de week-end)					
	femmes	N	hommes	N			
travail à temps plein		18		6			
travail rémunéré	29:36		35:57				
tâches ménagères	17:49		9:19				
soins et éducation des enfants	1:43		0:00				
Total	49:08		45:16				
travail à temps partiel		27		0			
travail rémunéré	22:44		/				
tâches ménagères	22:39		/				
soins et éducation des enfants	5:28		/				
Total	50:51		/				
sans travail		30		2			
travail rémunéré	1:00		0:00				
tâches ménagères	29:26		19:00				
soins et éducation des enfants	12:42		1:40				
Total	43:08		20:40				

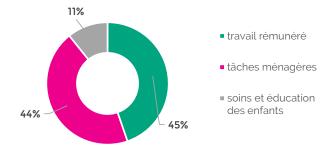
Source : Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie ; calculs propres

Figure 1.2. Ventilation en pourcentage de la charge de travail, pendant une semaine moyenne (week-end compris), de femmes et d'hommes en famille monoparentale selon leur situation professionnelle en 2013 en Wallonie (75 familles monoparentales en charge d'une femme et 8 d'un homme)

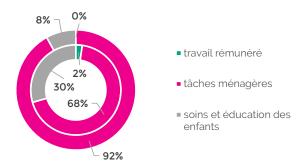
Famille monoparentale où le parent travaille à temps plein: homme et femme



Famille monoparentale où le parent travaille à temps partiel: femme (pas d'observations pour les hommes dans ce cas de figure)



Famille monoparentale où le parent ne travaille pas: homme et femme



Source: Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie; calculs propres

Note: Le cercle extérieur représente les hommes et le cercle intérieur, les femmes.

2.2. La présence d'enfants

Au sein des couples, l'emploi du temps est également fort déterminé par la présence ou non de jeunes enfants. La présence de jeunes enfants exacerbe les inégalités de genre dans la répartition du temps. C'est ce qui est illustré par le Tableau 1.6 et la Figure 1.3. Indépendamment de la situation professionnelle des parents, la présence de jeunes enfants (moins de 7 ans) augmente notablement le temps consacré aux soins et à l'éducation des enfants tandis que les enfants de 7 à 25 ans pèsent plutôt sur le temps consacré aux tâches ménagères.

Si l'on somme les deux activités afin d'obtenir une mesure du travail familial, on observe que les différences au niveau du temps que consacrent les femmes et hommes à ce travail familial diminuent avec l'investissement des femmes sur le marché du travail. En effet, en présence de jeunes enfants et lorsqu'elles n'ont pas d'activité professionnelle, elles font presque 6 heures de travail familial en plus que leur partenaire à temps plein. Lorsqu'elles sont à temps partiel elles font 2h40 de travail familial en plus et quand elles travaillent à temps plein la différence se réduit à 1h29. Cette tendance se vérifie aussi en présence d'enfants plus âgés et en l'absence d'enfants mais à des niveaux plus faibles.

Si les deux partenaires travaillent (l'homme à temps plein et la femme soit à temps partiel soit à temps plein), la charge de travail des femmes et des hommes varie entre 7 et 9 heures un jour de semaine moyen. Lorsque la femme est inactive, sa charge de travail totale se réduit légèrement pour varier entre 6 et 8 heures environ par jour de semaine. Il est encore une fois frappant de constater que c'est la charge de travail des femmes ayant un emploi à temps partiel qui augmente le plus entre une situation sans enfant et la présence d'un jeune enfant (de 7h07 à 9h11, soit plus 2h04).

Pour les femmes à temps plein, l'arrivée d'un enfant diminue la charge de travail totale de 30 minutes, l'augmentation du temps consacré aux soins et à l'éducation des enfants étant plus que compensé par la diminution du temps consacré au travail rémunéré et aux tâches ménagères. Enfin, pour les femmes qui n'ont pas d'activité professionnelle, la charge de travail totale augmente de 1h52 entre une situation sans enfants et la présence d'un jeune enfant.

Lorsque dans un couple avec un jeune enfant, la femme travaille à temps partiel et son partenaire à temps plein, elle consacre près de 4 heures au travail rémunéré, près de 3 heures aux tâches ménagères et près de 2 heures aux soins des enfants et à leur éducation. Lorsque les deux sont à temps plein, la charge de travail de la femme se répartit différemment avec près de 5 heures consacrées au travail rémunéré, près de 2 heures aux tâches ménagères et un peu plus qu'une heure et demie aux soins et à l'éducation des enfants. Dans ces couples, les hommes (toujours à temps plein) semblent suivre un seul et même schéma, indépendamment du statut professionnel de leur partenaire : ils consacrent en moyenne un peu plus de 6 heures par jour de semaine au travail rémunéré, moins d'une heure et demie aux tâches ménagères et à peine 1 heure par jour aux soins des enfants lorsque ceux-ci n'ont pas encore l'âge de la scolarité obligatoire (une fois que les enfants sont à l'école primaire, le temps que les pères à temps plein consacrent aux soins et à l'éducation des enfants tombe à moins de 20 minutes). En présence de jeunes enfants, ce n'est donc pas tant la charge de travail totale qui diffère entre femmes et hommes mais la répartition de leur temps entre travail rémunéré et travail familial et, au sein de ce dernier, entre tâches ménagères et soins et éducation des enfants.

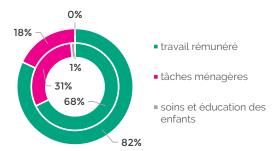
Tableau 1.6. Composition de la charge de travail de femmes et d'hommes vivant en couple, selon la situation professionnelle des deux partenaires et l'âge du plus jeune enfant, un jour de semaine moyen, en 2013 en Wallonie (durée par répondant en hh:mm)

		ns enfan a plus de			s jeune e pins de 7			s jeune e re 7 et 2	
	femmes	hommes	N	femmes	hommes	N	femmes	hommes	N
Homme et femme travaillant à temps plein									
âge moyen	44,1	45,1		32,8	37,5		45,1	46,4	
travail rémunéré	6:03	6:23		4:51	6:23		4:52	5:22	
tâches ménagères	2:45	1:24		1:53	1:15		3:04	1:50	
soins et éducation des enfants	0:08	0:00		1:41	0:50		0:27	0:18	
Total	8:56	7:48	33	8:26	8:28	28	8:25	7:32	42
Homme à temps plein et femme à temps partiel									
âge moyen	47,7	49,4		32,8	34,8		43,7	47,1	
travail rémunéré	2:34	6:05		4:11	6:31		4:32	6:22	
tâches ménagères	3:41	1:30		2:54	1:19		3:14	1:31	
soins et éducation des enfants	0:51	0:04		2:04	0:59		0:38	0:17	
Total	7:07	7:40	17	9:11	8:50	41	8:25	8:10	42
Homme à temps plein et femme sans travail									
âge moyen	48,6	50,7		30,7	33,9		45,6	48,8	
travail rémunéré	0:17	7:45		0:00	6:28		0:01	6:29	
tâches ménagères	4:38	0:55		4:23	0:56		5:14	1:14	
soins et éducation des enfants	0:55	0:00		3:20	0:59		0:42	0:08	
Total	5:51	8:40	16	7:43	8:24	20	5:58	7:51	36

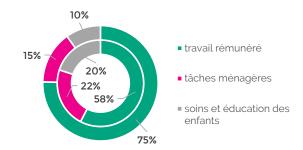
Source: Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie; calculs propres

Figure 1.3. Ventilation en pourcentage de la charge de travail, un jour de semaine moyen, de femmes et d'hommes vivant en couple, selon la situation professionnelle des deux partenaires et l'âge du plus jeune enfant, en 2013 en Wallonie

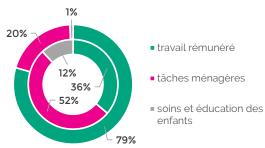
Homme et femme travaillant à temps plein et sans enfant ou dont le plus jeune a plus de 25 ans



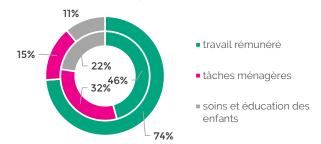
Homme et femme travaillant à temps plein et dont le plus jeune enfant a moins de 7 ans



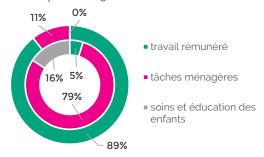
Homme à temps plein et femme à temps partiel qui sont sans enfant ou dont le plus jeune a plus de 25 ans



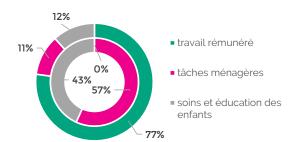
Homme à temps plein et femme à temps partiel dont le plus jeune enfant a moins de 7 ans



Homme à temps plein et femme sans travail qui sont sans enfant ou dont le plus jeune a plus de 25 ans



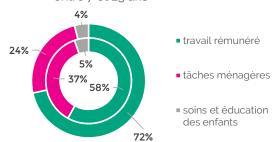
Homme à temps plein et femme sans travail dont le plus jeune enfant a moins de 7 ans



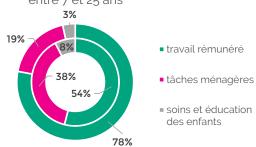
Source : Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie ; calculs propres

Note: Le cercle extérieur représente les hommes et le cercle intérieur, les femmes.

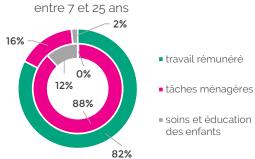
Homme et femme travaillant à temps plein et dont le plus jeune enfant a entre 7 et 25 ans



Homme à temps plein et femme à temps partiel dont le plus jeune enfant a entre 7 et 25 ans



Homme à temps plein et femme sans travail dont le plus jeune enfant a



2.3. L'effet conjoint de l'âge et du nombre d'enfants

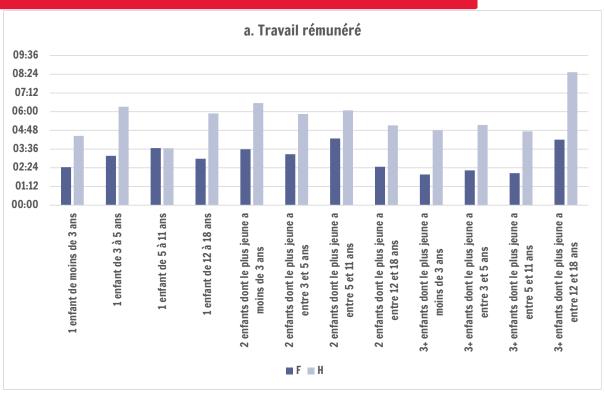
En présence d'enfants dans le ménage, ce n'est pas seulement l'âge du plus jeune qui impacte sur l'emploi du temps des parents mais aussi le nombre d'enfants. La figure 1.4 montre les différences entre femmes et hommes en couple au niveau du temps qu'ils consacrent respectivement au travail rémunéré, aux tâches ménagères et aux soins et à l'éducation des enfants selon l'âge mais aussi le nombre d'enfants. Notez qu'à ce fin niveau de désagrégation de l'échantillon wallon, les résultats sont à interpréter avec grande précaution étant donné le faible nombre d'observations dans certaines catégories. Par exemple, il n'y a que 4 couples avec 3 enfants ou plus dont le plus jeune a entre 12 et 18 ans et 9 couples avec 3 enfants ou plus dont le plus jeune a entre 5 et 11 ans. Les autres catégories comptent entre 10 et 41 observations.

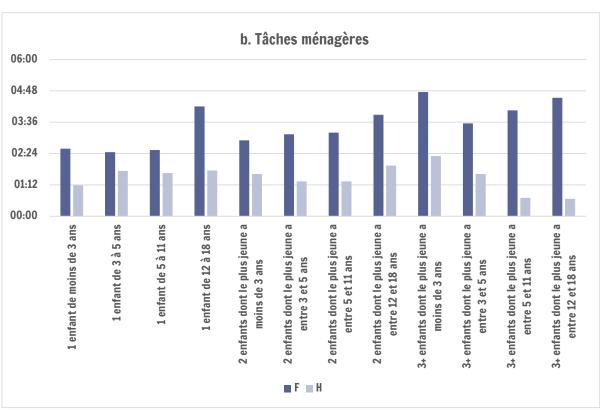
Pour ce qui concerne le temps dédié au travail rémunéré, la figure montre clairement l'impact de l'arrivée du troisième enfant pour les femmes qui génère un net rétrécissement du temps qu'il leur reste à consacrer à une activité professionnelle rémunérée. Pour les hommes, par contre, c'est l'arrivée du deuxième enfant qui a l'impact le plus important, les stimulant à s'investir davantage dans leur activité professionnelle, comme il est prédit par le modèle traditionnel de l'homme gagnepain. Cet effet positif du deuxième enfant sur le temps consacré par les hommes au travail rémunéré est le plus marqué en présence de tout jeunes enfants dans le ménage. Sur ce constat, la Wallonie n'est en rien un cas particulier, ces tendances s'observent dans de nombreux pays, comme en atteste la littérature (par exemple, Sanchez et Thomson (1997) pour les Etats-Unis). Le surcroît de travail domestique occasionné par l'arrivée d'enfants dans le ménage est donc principalement pris en charge par les mères.

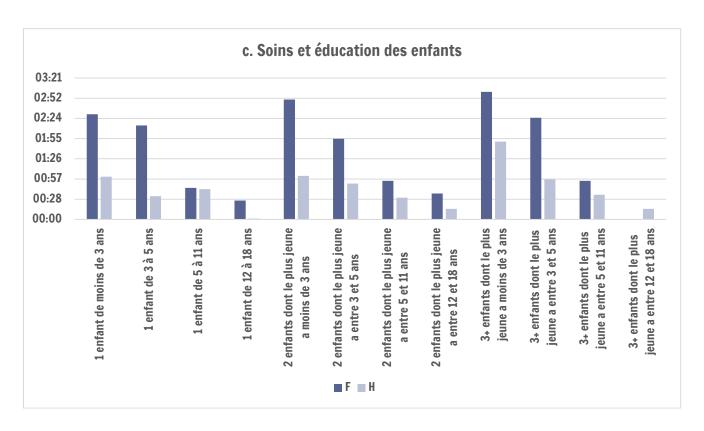
Le deuxième volet de la figure 1.4 se focalise sur le temps consacré aux tâches ménagères. Pour les femmes, le temps consacré à ces tâches est de plus en plus élevé au fur et à mesure que le nombre d'enfants augmente. La littérature nous montre qu'il s'agit encore une fois d'un constat généralisable à d'autres pays (par exemple, Baxter et al. (2008) pour l'Australie et Nomaguchi et Milkie (2003) pour les Etats-Unis). C'est davantage le nombre que l'âge des enfants qui semble déterminer le temps dont les femmes ont besoin pour remplir ces tâches, même si nous observons un effet très marqué de la présence d'un enfant de 12-18 ans sur les tâches ménagères des femmes. Les hommes en font d'office beaucoup moins que les femmes, comme on a pu le montrer aussi dans les sections précédentes, et pour eux, on n'observe une légère augmentation du temps qu'ils y consacrent qu'en présence de trois enfants dont le plus jeune a moins de trois ans.

Enfin, le troisième volet de la figure 1.4 s'intéresse au temps des soins et de l'éducation des enfants. C'est au niveau de ce temps que les différences entre femmes et hommes sont les plus marquées. Logiquement, pour ce qui concerne le temps des soins, le graphique montre clairement l'effet de l'âge de l'enfant. Le temps que consacrent les femmes aux soins des enfants est très important quand l'enfant a moins de trois ans. Et il le reste jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de la scolarité obligatoire. Toutefois, un effet lié au nombre d'enfants s'observe aussi. Plus il y a d'enfants, plus le temps des soins est important pour les femmes. Pour les hommes, le temps qu'ils consacrent aux soins et à l'éducation des enfants est sensiblement moins important que pour les femmes et il diminue avec l'âge du plus ieune des enfants. Ce n'est qu'en présence de trois enfants que les hommes s'investissent plus et que les écarts entre femmes et hommes se réduisent.

Figure 1.4. Temps de travail rémunéré et non rémunéré des femmes et des hommes en couple, selon le nombre d'enfants et l'âge du plus jeune, un jour de semaine moyen, Wallonie, 2013







Source: Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie; calculs propres

3. DURÉE CONSACRÉE AUX DIFFÉRENTES ACTIVITÉS HORS TRAVAIL

Tableau 1.7. Durée consacrée aux différentes activités par semaine, selon l'âge, le type de ménage et la situation de travail, en Wallonie, en 1999, 2005 et 2013

	Formation		Loisirs			Déplacements			
	1999	2005	2013	1999	2005	2013	1999	2005	2013
Age									
Homme 18-24	17:01	16:01	14:01	30:01	32:01	36:01	10:01	10:01	8:01
Femme 18-24	17:01	19:01	15:01	23:01	22:01	25:01	10:01	11:01	9:01
Homme 25-39	1:01	0:01	2:01	25:01	25:01	25:01	11:01	11:01	9:01
Femme 25-39	0:01	0:01	0:01	18:01	20:01	19:01	10:01	10:01	9:01
Homme 40-54	0:01	0:01	0:01	25:01	27:01	28:01	10:01	10:01	9:01
Femme 40-54	0:01	0:01	0:01	21:01	22:01	22:01	9:01	9:01	8:01
Homme 55-64	0:01	0:01	0:01	34:01	37:01	34:01	8:01	10:01	7:01
Femme 55-64	0:01	0:01	0:01	28:01	29:01	28:01	5:01	6:01	5:01
Homme 65-75	0:01	0:01	0:01	40:01	40:01	43:01	6:01	6:01	6:01
Femme 65-75	0:01	0:01	0:01	32:01	34:01	31:01	5:01	5:01	6:01
Homme 76+	0:01	0:01	0:01	33:01	41:01	47:01	5:01	7:01	7:01
Femme 76+	0:01	0:01	0:01	29:01	36:01	32:01	4:01	3:01	4:01
Type de ménages									
Homme avec partenaire et enfant(s)	0:01	0:01	0:01	24:01	25:01	26:01	11:01	11:01	9:01
Femme avec partenaire et enfant(s)	0:01	0:01	0:01	18:01	20:01	19:01	9:01	9:01	8:01
Homme avec partenaire sans enfant	0:01	0:01	0:01	33:01	34:01	35:01	7:01	9:01	7:01
Femme avec partenaire sans enfant	0:01	0:01	0:01	27:01	28:01	26:01	6:01	7:01	6:01
Homme seul	0:01	0:01	1:01	33:01	36:01	36:01	9:01	9:01	8:01
Femme seule	0:01	0:01	1:01	29:01	30:01	30:01	8:01	7:01	7:01
Homme seul avec enfant(s)	1:01	0:01	0:01	25:01	24:01	34:01	7:01	11:01	8:01
Femme seule avec enfant(s)	0:01	0:01	0:01	22:01	21:01	22:01	8:01	10:01	9:01
Situation de travail									
Homme sans travail	0:01	0:01	1:01	41:01	43:01	39:01	8:01	8:01	6:01
Femme sans travail	0:01	0:01	0:01	26:01	28:01	28:01	7:01	7:01	6:01
Homme travail à temps plein	0:01	0:01	0:01	21:01	23:01	25:01	11:01	11:01	10:01
Femme travail à temps plein	0:01	0:01	0:01	17:01	17:01	19:01	10:01	11:01	9:01
Homme travail à temps partiel	0:01	0:01	0:01	24:01	27:01	27:01	13:01	10:01	10:01
Femme travail à temps partiel	0:01	0:01	0:01	18:01	17:01	19:01	10:01	10:01	9:01
Homme pensionné	0:01	0:01	0:01	38:01	40:01	42:01	6:01	7:01	6:01
Femme pensionnée	0:01	0:01	0:01	30:01	35:01	31:01	5:01	5:01	6:01
Homme écolier, étudiant	25:01	25:01	27:01	34:01	36:01	34:01	9:01	9:01	8:01
Femme écolière, étudiante	26:01	26:01	25:01	26:01	28:01	26:01	10:01	9:01	9:01
Age du plus jeune enfant									
Homme dont le plus jeune enfant a < 7 ans	0:01	0:01	1:01	21:01	22:01	21:01	12:01	12:01	9:01
Femme dont le plus jeune enfant a < 7 ans	0:01	0:01	0:01	16:01	17:01	17:01	10:01	9:01	8:01
Homme dont le plus jeune enfant a 7-25 ans	0:01	0:01	0:01	25:01	27:01	30:01	11:01	11:01	9:01
Femme dont le plus jeune enfant a 7-25 ans	0:01	0:01	0:01	20:01	21:01	22:01	9:01	9:01	8:01

Source: Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie; calculs propres

3.1. L'effet de l'âge

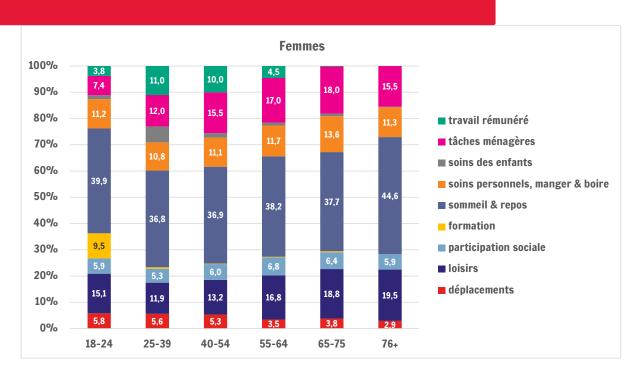
La durée consacrée à l'enseignement et à la formation sur une semaine moyenne est plus importante chez les femmes que chez les hommes dans toutes les tranches d'âge à l'exception des 25 à 39 ans, les âges de la maternité. Ce temps a connu une diminution notable entre 1999 et 2013 pour les plus jeunes des deux sexes mais il a augmenté pour les femmes et les hommes de 25 à 39 ans, particulièrement pour les hommes. A partir de 40 ans le temps de formation des femmes a généralement augmenté entre 1999 et 2013 alors que celui des hommes a diminué ou est resté plutôt stable.

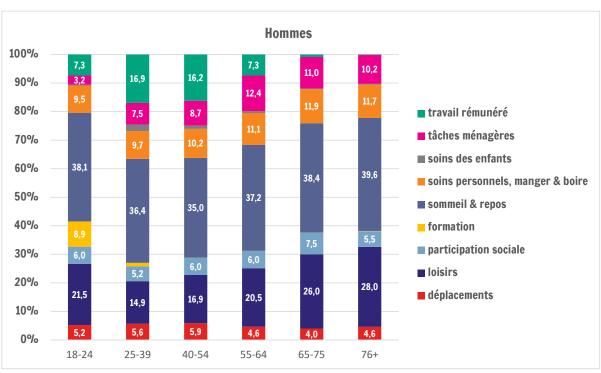
A l'inverse, le temps consacré aux loisirs est plus important chez les hommes que chez les femmes, quelle que soit la tranche d'âge. On notera que c'est toutefois dans la tranche d'âge correspondant sans doute à la période d'activité la plus forte (25-39 ans), que le temps consacré aux loisirs est le plus faible, pour les hommes comme pour les femmes. Cette période correspond également à un moment de la trajectoire des individus où ceux-ci sont susceptibles d'être le plus investis dans leur vie familiale (enfants en bas âge). Ce sont, par contre, les jeunes et les personnes âgées, en particulier de sexe masculin, qui jouissent de plus de temps pour se consacrer à leurs loisirs. Entre 1999 et 2013 le temps de loisirs a généralement augmenté pour les deux sexes, même si de manière beaucoup plus marquée pour les hommes que pour les femmes. Les exceptions concernent les personnes de la catégorie des 55-64 ans qui ont connu une légère diminution de leur temps de loisirs sur la période tout comme les hommes de 25 à 39 ans et les femmes de 65 à 75 ans. Ces diminutions restent cependant de faible ampleur.

Le temps consacré aux déplacements est plus élevé pendant la vie active. La durée des déplacements reste plus importante chez les hommes que chez les femmes, excepté pour la tranche d'âge des 15-24 ans. Parmi les 25-39 ans, l'égalité est atteinte en 2013. Les déplacements semblent requérir une part décroissante dans le temps du temps total des femmes et des hommes.

L'effet de l'âge sur le temps que consacrent les femmes et les hommes aux différentes activités est également mis en avant par la Figure 1.5. C'est au niveau du travail rémunéré, des tâches ménagères et des loisirs que les graphiques des femmes et des hommes divergent le plus. Il est intéressant de noter aussi que parmi les jeunes, l'inégale répartition du travail domestique persiste. En effet, parmi les 18-24 ans, la part du temps que les filles ou les femmes consacrent aux tâches ménagères représente 7.4% de leur temps total comparé à 3,2% pour les garçons ou les hommes. La « révolution ménagère » a échoué puisque les hommes et les femmes ne se rapprochent pas en ce qui concerne la répartition du travail familial et il faudra plus qu'un effet générationnel pour arriver à un partage plus équilibré.

Figure 1.5. Déroulement de la journée suivant 9 activités principales, un jour de semaine moyen, pour les femmes et hommes âgés de 18 ans et plus, selon les catégories d'âge en 2013 en Wallonie





Source: Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie; calculs propres

3.2. L'effet du type de ménage

L'analyse des résultats sur le temps consacré à la formation et l'enseignement selon le type de ménage est intéressante à plusieurs niveaux. Le tableau 1.7 illustre l'hétérogénéité des situations selon le type de ménage et le sexe du chef de ménage : les femmes tendent à consacrer davantage de temps au suivi de formations ou d'un enseignement sauf si elles sont isolées. Pour ce qui concerne les évolutions dans le temps, il importe toutefois de souligner la forte croissance (plus qu'un doublement) du temps de formation pour les femmes seules et les hommes seuls.

Le temps de loisirs des femmes reste significativement plus limité que celui des hommes quelle que soit la configuration du ménage. La différence est la plus forte dans les familles monoparentales. Entre 1999 et 2013, le temps de loisirs a généralement augmenté mais beaucoup plus pour les hommes que pour les femmes, indépendamment du type de ménage.

Les familles monoparentales constituent aussi la seule configuration de ménage dans laquelle le temps des déplacements des femmes excède celui des hommes. En général, les femmes consacrent environ une heure de moins que les hommes aux déplacements sauf lorsqu'elles se retrouvent seules avec un ou plusieurs enfants à charge, dans quel cas leur temps de déplacement dépasse d'une heure et demie celui des hommes. Le temps consacré aux déplacements n'atteste pas de variations importantes entre 1999 et 2013.

3.3 L'effet de la situation professionnelle

Les différences entre femmes et hommes se marquent aussi en fonction de leur statut d'activité. C'est le temps dédié aux loisirs qui, encore une fois, semble le plus inégalitaire, surtout parmi les personnes inactives. Il semble toutefois inscrit dans une tendance à la hausse depuis 1999.

3.4. L'effet de l'âge du plus jeune enfant dans le ménage

Enfin, rappelons que le temps consacré aux loisirs est systématiquement plus important chez les hommes que chez les femmes. C'est toutefois dans la tranche d'âge des 25-39 ans, correspondant sans doute à la période d'activité la plus forte et au moment dans la trajectoire des femmes et des hommes où ils sont le plus investis dans leur vie de famille, que le temps consacré aux loisirs est le plus faible.

C'est pourquoi nous observons qu'en présence d'un jeune enfant (de moins de 7 ans) dans le ménage, l'écart de temps de loisirs des femmes et des hommes est le plus faible, s'élevant à environ 4 heures, alors que dans les ménages où l'enfant a entre 7 et 25 ans, les femmes ont en moyenne près de 8 heures de loisirs en moins par semaine que les hommes.

4. ORGANISATION

DES TEMPS SOCIAUX

Après avoir envisagé la gestion du temps à partir de la notion de durée, notamment en comparant les temps sociaux des femmes et des hommes, il est utile de s'intéresser à présent à l'organisation et à la conciliation de ces temps sociaux. Les répondants à l'enquête sur l'emploi du temps sont également interrogés sur leurs perceptions des contraintes temporelles qu'ils subissent à partir de 17 questions (cf. encadré 1.1). Les réponses à ces questions sont synthétisées en un score unique de contraintes temporelles ressenties ou subjectives, variant entre 0 et 100, à l'aide d'une analyse factorielle. Plus ce score est élevé, plus les contraintes temporelles ressenties sont fortes. Nous montrons dans les quelques figures qui suivent que l'articulation entre le travail rémunéré, les tâches ménagères, la garde des enfants ... est génératrice de tensions temporelles, particulièrement pour les femmes.

En Wallonie en 2013, les contraintes temporelles subjectives des personnes vivant en couple se caractérisent par une importante dimension de genre, le score des femmes s'élevant à 49.8 et celui des hommes à 44.2. Parmi les personnes isolées, l'écart est comparable même si les scores sont plus faibles, à 46.3 pour les femmes et à 40.2 pour les hommes. Quel que soit le statut matrimonial, l'emploi du temps des femmes est donc ressenti par ces dernières comme étant plus contraint que ce n'est le cas pour les hommes. Ces premiers résultats confirment ceux observés précédemment en ce qui concerne la charge de travail totale (emploi, tâches domestiques, éducation des enfants ...) plus importante chez les femmes que chez les hommes.

Encadré 1.1. : Questions liées aux contraintes temporelles subjectives (échelle de réponse 1 = pas du tout d'accord, 5 = entièrement d'accord)

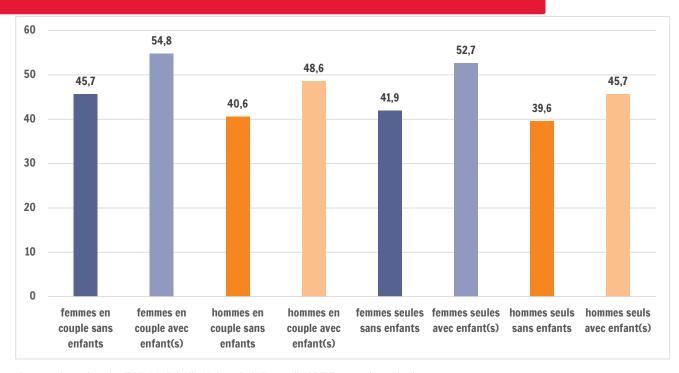
- Les gens nourrissent trop d'attentes à mon égard.
- Je ne parviens jamais à boucler le travail.
- · Je n'ai jamais de temps pour moi-même.
- Mes journées ne sont pas assez longues.
- Je préfère consacrer un minimum de temps à la cuisine.
- Je dois prester davantage que je ne le veux.
- Je n'ai pas le temps de faire ce que je dois faire.
- On attend plus de moi que je ne suis à même de réaliser.
- · J'ai l'impression de devoir répondre à moins d'obligations que d'autres.
- Dans mon temps de loisirs, je ne parviens souvent pas à faire les choses que j'aimerais faire.
- Dans mon temps de loisirs, je dois trop souvent tenir compte des autres.
- J'ai difficile à me détendre dans mon temps de loisirs.
- J'ai trop de temps de loisirs.
- · Quand je suis de loisirs, trop d'équipements de loisirs (ex. piscines, clubs, musées, etc.) sont fermés.
- · Cela me coûte beaucoup d'efforts de planifier mes activités de loisirs.
- Il y a tant de choses que j'aimerais faire pendant mon temps de loisirs que j'ai souvent le sentiment de manquer de temps.
- Mes activités de loisirs sont trop fragmentées.

4.1. L'effet du type de ménage

L'analyse de la gestion des tâches quotidiennes selon le type de ménage révèle que les ménages avec enfants se sentent plus souvent débordés que les autres (cf. Figure 1.6). Au sein de ces ménages avec enfant(s), les femmes se sentent plus souvent débordées que les hommes : pour les couples, l'écart des scores est de 6.2 points et pour les parents isolés, il est de 7 points. Lorsqu'il n'y a pas d'enfant dans le ménage, on constate que, pour les femmes, c'est d'abord au sein

des couples que la gestion des tâches quotidiennes est la plus difficile (c'est-à-dire que les personnes déclarent être souvent débordées lorsqu'elles considèrent leurs tâches quotidiennes) alors que pour les hommes en couple et isolés, il n'y a quasi pas de différence. En toute logique, on observe que ce sont les personnes seules sans enfants qui sont les moins nombreuses à se sentir souvent débordées.

Figure 1.6. Contraintes temporelles (score de 0 à 100) des femmes et des hommes selon qu'ils soient en couple et selon la présence d'enfants, un jour de semaine moyen, Wallonie, 2013



Source : Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie ; calculs propres

4.2. L'effet conjoint de la situation professionnelle et de l'âge des enfants

Les résultats de l'enquête sur l'emploi du temps révèlent par ailleurs que les contraintes temporelles ressenties par les personnes en couple diffèrent selon le statut à l'emploi des deux partenaires (cf. Figure 1.7). Rappelons, comme nous l'avons constaté précédemment, que les femmes, même quand elles ont une activité professionnelle, assument la plus grande partie des tâches familiales et éducatives. Indépendamment de la présence d'enfant(s) et de leur âge, c'est lorsque les deux partenaires travaillent à temps plein que la contrainte du temps se montre la plus forte. Les quelques exceptions à cette règle générale s'expliquent par le très faible nombre d'observations dans ces catégories.

En outre, pour les femmes, surtout lorsqu'elles ont une activité professionnelle, les contraintes de temps sont sensiblement plus fortes en présence d'un jeune enfant (de moins de 7 ans) alors que pour les hommes, l'âge du plus jeune enfant semble jouer beaucoup moins.

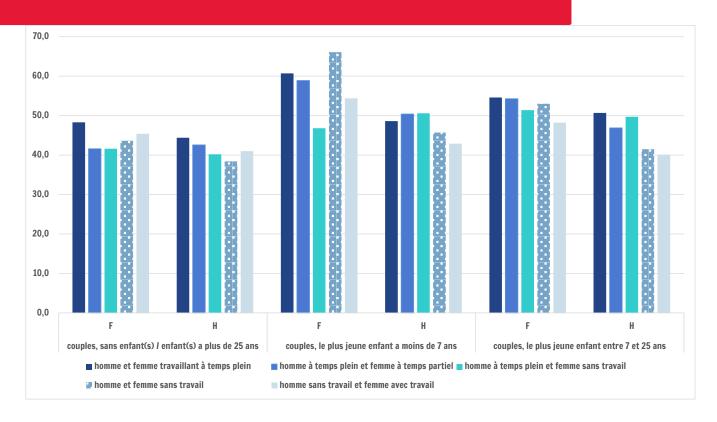
Il est frappant de constater aussi que pour les femmes actives avec enfants, le temps partiel ne génère aucun assouplissement des contraintes temporelles ressenties. Seules les mères qui ne travaillent pas du tout à l'extérieur sont moins débordées, du moins si leur partenaire travaille à temps plein parce que si lui est sans travail aussi, la contrainte temporelle de la femme ne diminue que très peu, voire augmente.

Une étude réalisée par la FTU en 2007 vient appuyer ces résultats. A la question de savoir si une réduction du temps de travail facilite, pour la femme, l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle, les résultats de cette étude montrent que « le travail à temps partiel ne fait pas diminuer le pourcentage de personnes qui estiment surtout manguer de temps »3. La distinction entre les salariés à temps plein et à temps partielse situerait, toujours selon cette étude, à d'autres niveaux de choix (notamment en ce qui concerne le manque d'argent pour les travailleurs à temps partiel). La difficulté dans la gestion des tâches quotidiennes ressentie par de très nombreuses femmes, si elle peut être expliquée par leur plus grande prise en charge des tâches domestiques et familiales, trouve également une explication dans l'articulation difficile entre le temps privé et le temps professionnel. Les grands changements qui ont touché ces dernières années le monde du travail ont principalement modifié l'organisation du travail, avec une importance croissante du travail flexible, du travail intérimaire, des horaires atypiques ... (cf. cahier « Insertion des femmes et des hommes sur le marché du travail » de cette série, sorti en juin 2017). La flexibilité du travail ne semble pas toujours en adéquation avec les autres temps sociaux. Comme le souligne Patricia Vendramin, « (...) L'entrée massive et durable des femmes sur le marché du travail, la déstandardisation des rythmes de travail, le travail dans l'urgence, le souseffectif permanent, comme la croissance des attentes qualitatives par rapport au travail ainsi que les souhaits de réalisation personnelle dans et hors travail sont autant de facteurs qui questionnent les modes traditionnels d'appréhension du temps de travail »4.

³ Vendramin, P. (2007) Enquête temps et travail. Temps, rythmes de travail et conciliation des temps sociaux, Fondation Travail-Université. Centre de recherche Travail et Technologies, Namur, septembre, p.8.

⁴ Vendramin P. op cit, p. 5.

Figure 1.7. Contraintes temporelles (score entre 0 et 100) des femmes et des hommes en couple, selon la présence et l'âge du plus jeune enfant et la situation professionnelle des parents, un jour de semaine moyen, Wallonie, 2013



Source: Groupe de recherche TOR, VUB (Vrije Universiteit Brussel)/SPF Economie; calculs propres

5. CONCLUSION

En Wallonie, comme au niveau de l'ensemble des pays et régions européens, l'emploi du temps demeure fortement genré. Les résultats pour la Wallonie des enquêtes sur l'emploi du temps confirment l'existence et la persistance de rôles sociaux fortement sexués. Dans la population wallonne, en 2013, par semaine, les hommes prestent en moyenne presque 7 heures de travail rémunéré en plus que les femmes tandis que ces dernières consacrent au total 11 heures de plus aux tâches ménagères ainsi qu'aux soins et à l'éducation des enfants (26h17 pour les femmes contre 15h27 pour les hommes). Les femmes ont donc une charge de travail totale (rémunéré et non rémunéré) sensiblement plus importante que les hommes et, de ce fait, il leur reste beaucoup moins de temps de loisirs (25h25 contre 33h01 pour les hommes).

En outre, en l'espace de 14 ans (entre 1999 et 2013), les quelques changements observés dans l'emploi du temps des hommes et des femmes ne vont pas dans le sens d'un emploi du temps plus égalitaire. Les résultats de l'enquête sur l'emploi du temps montrent que la diminution du temps consacré aux tâches ménagères, observée chez les femmes, est moins le résultat d'une augmentation du temps que les hommes y consacrent (puisque l'on observe également chez les hommes une diminution du temps consacré aux tâches ménagères par rapport à 1999) que la conséquence d'un changement de l'emploi du temps des femmes, avec plus de temps consacré aux enfants et aux soins personnels qu'à l'emploi rémunéré.

Ces résultats reflètent donc, selon les auteurs de l'enquête, les limites de l'évolution de l'emploi du temps des femmes et des hommes vers plus d'égalité. Certains chercheurs n'hésitent pas à parler d'échec de la « révolution ménagère » puisque les hommes et les femmes ne se rapprochent pas en ce qui concerne la répartition du travail familial.

Le statut professionnel joue, mais surtout pour les femmes. La différence de temps consacré au travail familial entre les hommes les plus investis et les moins investis dans le travail professionnel ne s'élève qu'à 1h24 par semaine. Pour les femmes, alors qu'elles en font toujours plus quel que soit leur statut d'activité, on observe une différence de plus de 5 heures dans le temps consacré au travail familial entre les femmes les plus investies et les moins investies dans le travail professionnel. On conclut donc que le travail domestique et l'éducation des enfants continuent à être majoritairement pris en charge par les femmes même lorsque ces dernières exercent une activité à temps plein.

La présence d'enfant(s) a pour effet de renforcer la division sexuée du travail au sein des couples. Le nombre d'enfants et leur âge impactent sensiblement sur le temps que les femmes consacrent aux tâches ménagères et de soins d'enfants alors que les hommes ne se réorientent vers le ménage qu'en présence de trois enfants et plus et de manière moins marquée que les femmes.

Cette inégale répartition des tâches et activités entre femmes et hommes est perçue comme problématique dans l'articulation des temps sociaux : les significativement femmes ressentent plus de contraintes temporelles que les hommes. Indépendamment de la présence d'enfant(s) et de leur âge, c'est lorsque les deux partenaires travaillent à temps plein que la contrainte du temps se montre la plus forte. En présence d'enfants, les contraintes ressenties par les femmes sont inversement corrélées à l'âge du plus jeune alors que pour les hommes l'âge du plus jeune enfant semble jouer beaucoup moins.

Enfin, il est frappant de constater que pour les femmes actives avec enfants, le temps partiel ne génère aucun assouplissement des contraintes temporelles ressenties, au contraire. Seules les mères qui ne travaillent pas du tout à l'extérieur sont moins débordées, du moins si leur partenaire travaille à temps plein, parce que si lui est sans travail aussi, la contrainte temporelle de la femme ne diminue guère, voire augmente.

BIBLIOGRAPHIE

« Les pères adoptent enfin le congé parental », Le Soir, 16 août 2017, http://plus.lesoir.be/109433/article/2017-08-16/les-peres-adoptent-enfin-le-conge-parental

Baxter J., B. Hewitt & M. Haynes (2008) « Life course transitions and housework : Marriage, parenthood and time on housework », Journal of Marriage and Family, 70(2), 259-272.

Cardelli R. & S. O'Dorchai (2017) « Cahier I : Insertion des femmes et des hommes sur le marché du travail », in : Egalité entre les femmes et les hommes en Wallonie – Photographie statistique. Namur, Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique, 46p.

Glorieux, I. & Th.P. van Tienoven (2016) Genre et emploi du temps - (Non-)évolution des stéréotypes de genre 1999, 2005 et 2013. Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 120p.

Nomaguchi K. M. & M. A. Milkie (2003) « Costs and rewards of children: The effects of becoming a parent on adults' lives », Journal of Marriage and Family, 65(2), 356-374.

Sanchez L. & E. Thomson (1997) « Becoming mothers and fathers – Parenthood, gender and the division of labor », Gender & Society, 11(6), 747-772.

Vendramin P. (2007) Enquête temps et travail. Temps, rythmes de travail et conciliation des temps sociaux. Fondation Travail-Université. Namur, Centre de recherche Travail et Technologies.



2017